



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 227 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) intervient.

M. GERRARD, M<sup>mes</sup> GUILLEMARD et FONTAINE ainsi que M. LAGASSÉ posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> GUILLEMARD exerce son droit de parole jusqu'à 10 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 230 — *Loi sur la Journée de l'ourson Spirit Bear/The Spirit Bear Day Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) intervient.

MM. GERRARD et WOWCHUK, M<sup>me</sup> FONTAINE ainsi que M. LAGASSÉ posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

M. LAGASSÉ et M<sup>me</sup> FONTAINE interviennent. M. WOWCHUK exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, la leader de l'opposition officielle à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la nécessité que les salles d'urgence de l'Hôpital Concordia et de l'Hôpital Seven Oaks demeurent ouvertes sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

M. SWAN présente la proposition suivante :

Proposition n° 11 : Nécessité que les corporations de la Couronne demeurent publiques et abordables

Attendu :

que le gouvernement provincial a l'obligation de faire en sorte que les corporations de la Couronne demeurent publiques et que leurs services demeurent abordables;

qu'Hydro-Manitoba a continué d'être rentable alors qu'elle augmentait ses capacités de production et de transport, qu'elle a réalisé un profit de 95 millions de dollars en 2018 et qu'en 2019, elle prévoit réaliser un profit de 64 millions de dollars sans même augmenter ses tarifs;

que le conseil d'Hydro-Manitoba a toujours l'intention d'augmenter ses tarifs de 3,5 % en 2019, ce qui obligerait les familles à payer au-delà de 40 \$ de plus par an;

que le présent gouvernement provincial a un bilan peu reluisant quant à sa collaboration avec les conseils d'administration des corporations de la Couronne, ce qui a entraîné la démission en bloc d'administrateurs triés sur le volet par le premier ministre et le Cabinet;

que le gouvernement provincial a retiré la directive portant sur le maintien des tarifs abordables figurant dans le mandat du conseil d'Hydro-Manitoba;

que la ministre des Services de la Couronne a demandé à la Société manitobaine des alcools et des loteries, dans sa lettre de mandat la plus récente, de privilégier la collaboration avec le secteur privé en vue de déterminer des possibilités de participation accrue dans les secteurs de la vente au détail et de la distribution d'alcool;

que cette directive favorise le déplacement des ventes d'alcool du secteur public vers le secteur privé, mettant les profits réalisés entre les mains des riches plutôt que de les réinjecter dans les services publics, ce qui se traduira certainement par des coûts plus élevés et des choix plus limités pour les Manitobains;

que la ministre a demandé à la Société d'assurance publique du Manitoba, dans sa lettre de mandat la plus récente, de privilégier un mécanisme d'établissement des tarifs qui repose sur le ratio du test du capital minimal;

que cette directive pourrait faire subir aux Manitobains des hausses importantes des tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba visant à établir un fonds de réserve plus important;

que l'élimination par le gouvernement provincial du plafond pour les frais d'inspection des véhicules a entraîné une hausse substantielle de ces frais qui passent de 55 \$ jusqu'à 200 \$;

que la ministre a ordonné au conseil de la Société d'assurance publique du Manitoba de ne pas offrir d'options de paiement en ligne;

que les membres du Cabinet du gouvernement provincial ont approuvé un changement à l'égard de la Société d'assurance publique du Manitoba visant à mettre fin aux paiements préautorisés pratiques par carte de crédit;

que le gouvernement provincial continue de s'appliquer à préparer le terrain pour la privatisation des corporations de la Couronne du Manitoba et que le parti progressiste-conservateur a des antécédents en matière de privatisation,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à faire en sorte qu'Hydro-Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba et la Société manitobaine des alcools et des loteries demeurent publiques afin que les tarifs d'électricité et les tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba restent les plus bas au Canada.

Il s'élève un débat.

M. SWAN intervient.

MM. WISHART, ALLUM, SMITH (Southdale) et EWASKO posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> la *ministre* MAYER ainsi que MM. WISHART, GERRARD et SMITH (Southdale) interviennent. M. EWASKO exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> GUILLEMARD propose la première lecture du projet de loi 240 — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

M<sup>me</sup> COX, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Journée de la vyshyvanka.

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) et M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre responsable de la Condition féminine*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

M<sup>me</sup> FONTAINE, M. LAMONT et, avec le consentement de l'Assemblée, M. FLETCHER font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES, MM. MARCELINO (Tyndall Park) et LAGIMODIERE, M<sup>me</sup> LAMOUREUX ainsi que M. PIWNIUK font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (A. Greenley, R. Dueck, J. Dupasquier et autres)

M<sup>me</sup> FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (N. Samorodny-Johnson, L. Delgado, R. Annoh et autres)

M<sup>me</sup> LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Sutherland, N. Kollinger, A. Klopp et autres)

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (J. Pavlin, H. Deg, L. Bartel et autres)

M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Johnson, K. Angus, J. Hunt et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Maltes, C. Chiappetta, S. Hannah et autres)

M. LAMONT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Bazin, C. McPherson, M. Simon et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (S. Frederiksen, S. Alvarado, T. Hinch et autres)

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (P. Harding, T. Yevtuskenko, A. Bergamorto et autres)

M<sup>me</sup> LAMOUREUX au nom de M<sup>me</sup> KLASSEN (avec le consentement de l'Assemblée) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Sipinski, B. Carson, W. Blackburn et autres)

---

Conformément à l'article 29 du *Règlement*, M. GERRARD et M. ALLUM formulent des griefs.

---

Pendant la période réservée aux griefs, M. FLETCHER invoque le *Règlement* au sujet du manque de décorum dont a fait preuve le ministre des Finances.

Le président adjoint déclare le rappel au *Règlement* recevable.

---

M. le *ministre* FIELDING propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 32 — *Loi sur la location des locaux sis au 800, avenue Adele, à Winnipeg/An Act concerning the Leasing of 800 Adele Avenue, Winnipeg*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING intervient.

MM. SWAN, GERRARD et LAMONT posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

MM. SWAN et LAMONT interviennent. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger